

Programme de formation 125:

Avec permis B depuis 2 ans minimum

CONTENU

Pour chacun des thèmes suivants, le formateur devra insister sur l'importance :

- du respect de la règle ;
- de la prise d'information et de la communication ;
- de la prise de conscience des risques ;
- de l'influence des pressions extérieures sur le comportement (environnement social...) ;
- du partage de la route avec les autres usagers (notamment avec les usagers vulnérables) ;
- du respect des autres usagers et d'une attitude courtoise au guidon ;
- d'une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

Module théorique (deux heures)

- analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules ;
- appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules
- conduire sous la pluie ; circuler de nuit ; anticiper et détecter les dangers ;
- de connaître l'expérimentation et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes ;
- de savoir se rendre détectable ;
- d'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes) ;
- d'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues ;
- connaître les risques concernant l'adhérence : gasoil, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons... ;
- connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

Module hors circulation (deux heures)

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- démarrer et s'arrêter : monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ;
- position de conduite ; équilibre et répartition du poids du corps ;
- savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant) — importance du regard ;
- tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule ;
- avec et sans passager ; en ligne droite et en virage.

Module en circulation (trois heures)

Cette partie en circulation se fera en et hors agglomération.

- rechercher les indices utiles ; choisir la voie de circulation ;
- adapter sa vitesse aux situations — respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales ;
- savoir pratiquer la circulation inter-files dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent ;
- se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts) ;
- franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration — accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e) ;
- négocier un virage.

MODALITES

Durée : 7 heures

Rythme : discontinu selon disponibilités

Objectif : être capable de :

- ❖ permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e

Public concerné :

- ❖ Candidat titulaire de la catégorie B depuis 2 ans minimum et désirant conduire un véhicule de catégorie L5e.

Pré-requis :

- ❖ Être titulaire du permis B depuis au minimum 2 ans.

Matériel requis :

- ❖ casque homologué, gants aux normes, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes.

Moyens pédagogiques :

- ❖ Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- ❖ Véhicules de catégorie L5e.
- ❖ Piste de manœuvres
- ❖ Petits matériels nécessaires aux évolutions sur plateau (cônes, piquets, chronomètre, tachymètre)
- ❖ Zones de circulations adaptées

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- ❖ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en en circulation.
- ❖ Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- ❖ Titulaires BEPECASER ou TP ECSR (mention 2 roues)

Validation :

- ❖ Attestation de formation.
- ❖ Délivrance d'une carte attestant de la formation (à présenter avec le permis B en cas de contrôle).

Suivi et évaluation de l'action :

- ❖ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

AUTO ECOLE AUTO MOTO 113

10 Place Stalingrad 47400 TONNEINS

Agrément E1004703580

Tel. 05 53 84 47 22 / 06 81 30 04 68

Mail : auto.moto.113@wanadoo.fr

Siret : 412 563 165 00031 • Code APE 8553Z